

Postulat : Mise en place d'un partenariat entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'EVAM visant à créer des places pour des programmes d'occupation au sein des différents services de la commune et des institutions parapubliques et/ou subventionnées par la collectivité.

Des programmes d'occupation sont ouverts à l'ensemble des bénéficiaires de l'Établissement vaudois d'accueil des migrants. Le but de ces programmes est de fournir une occupation et une expérience pratique à ses participants. Ils visent trois objectifs :

- *Compléter leur formation, améliorer leur capacité à trouver un emploi et acquérir des connaissances utiles en vue d'un retour au pays*
- *Lutter contre les effets négatifs du désœuvrement*
- *Améliorer l'image des demandeurs d'asile auprès de la population*

L'accès à un programme d'occupation de l'EVAM doit poursuivre un but soit préprofessionnel, d'utilité communautaire ou d'utilité publique, tout en étant soumis à un devoir de non-concurrence. Ces programmes concernent trois publics distincts : Les requérants d'asile, les personnes admises à titre provisoire et les personnes déboutées de l'asile. Ils sont essentiels pour les raisons suivantes :

- La plupart des requérant.e.s d'asile (RA) en procédure étendue peuvent attendre jusqu'à une année avant d'avoir une réponse concernant leur demande d'asile. Durant cette période, il est absolument central pour les RA d'avancer dans leur parcours d'intégration en acquérant des premières expériences professionnelles et en leur permettant d'appréhender le marché de l'emploi en Suisse. Les « programmes d'occupation » et de « formation et pratique professionnelle » sont une porte d'entrée particulièrement adaptée pour les RA et les personnes admises à titre provisoire puisqu'ils nécessitent des connaissances en français parfois moins étendue que les parcours de formation et professionnel standards. Aussi, ils représentent une voie idéale pour se préparer à rejoindre un emploi ou un apprentissage.
- Pour les personnes déboutées de l'asile, bénéficiaires de l'aide d'urgence, l'attente en Suisse peut prendre un aspect indéterminé en raison de l'impossibilité du renvoi vers le pays d'origine. Leur accès au marché de la formation et de l'emploi étant définitivement bloqué, les programmes d'occupation de l'EVAM sont finalement la seule possibilité d'avoir une activité au sein de la communauté, très utile à celle-ci, et de donner un certain sens à la vie de tous les jours.

Un premier contact a été établi avec le responsable des travaux d'utilité publique (TUP) au sein de l'antenne locale de l'EVAM. Il a pu faire part d'un réel besoin en matière de création de places pour des programmes d'occupation et serait ravi de pouvoir discuter, avec des représentants de la Ville, d'une future collaboration. L'assistant social du foyer EVAM d'hébergement collectif d'Yverdon-les-Bains se tient lui aussi à disposition afin de pouvoir faire part des besoins des bénéficiaires EVAM à l'aide d'urgence.

Vu ce qui précède, il est proposé à la commune de prendre contact avec l'EVAM afin d'étudier la possibilité de mettre en place une collaboration pour la création de places de "programmes d'occupation" et de places de "formation et de pratique professionnelle" au sein des différents services de la Ville et des institutions parapubliques et/ou subventionnées par la collectivité.

Pour les Vert-e-s et Solidaires yverdonnois-es
Paul-Camille Genton

Pour le Parti Socialiste yverdonnois
David Rychner